

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel (MRC) tenue à la salle du Conseil de la MRC, au 50, rue du Fort, à Sorel-Tracy, le mercredi 15 mai 2024, à 19 heures, sont présents :

Mesdames les Conseillères régionales,
Messieurs les Conseillers régionaux,

Michel Aucoin	Sainte-Victoire-de-Sorel
Denis Benoît	Saint-Aimé
Alain Chapdelaine	Saint-Roch-de-Richelieu
Vincent Deguise	Saint-Joseph-de-Sorel
Diane De Tonnancourt	Yamaska
Richard Gauthier	Massueville
Marie Léveillé	Saint-Gérard-Majella
Richard Potvin	Saint-David
Gilles Salvas	Saint-Robert

tous conseillers de la Municipalité régionale de comté de Pierre-De Saurel, formant le quorum sous la présidence de M. Vincent Deguise, préfet.

Sont absents :

Sylvain Dupuis	Saint-Ours
Michel Péroquin	Sainte-Anne-de-Sorel
Patrick Péroquin	Sorel-Tracy

Sont également présentes : M^{me} Myrabelle Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, M^e Jessica St-Pierre, directrice des affaires juridiques et greffière, et M^{me} Krysta Leduc, coordonnatrice aux communications.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres constatent la régularité de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le Préfet Vincent Deguise procède à l'ouverture de la séance.

2024-05-155

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Gilles Salvas
Appuyé par : M. le Conseiller régional Denis Benoît

Que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2024-05-156

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de l'ancien directeur général et greffier-trésorier, M. Denis Boisvert, le 28 mars 2024;

CONSIDÉRANT que M^{me} Myrabelle Chicoine occupe le poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim depuis le 2 avril 2024;

CONSIDÉRANT que suivant l'affichage de poste et la tenue d'entretiens d'embauche afin de pourvoir le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de façon permanente, un candidat s'est particulièrement démarqué;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du Code municipal du Québec la MRC doit avoir un directeur général et un greffier-trésorier et que ces deux fonctions peuvent être confiées à une seule personne;

CONSIDÉRANT que la MRC désire embaucher M. François Chalifour au poste de directeur général et greffier-trésorier de façon permanente;

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Alain Chapdelaine
Appuyé par : M^{me} la Conseillère régionale Diane De Tonnancourt

Que le Conseil de la MRC :

- procède à l'embauche de M. François Chalifour à titre de directeur général et greffier-trésorier;
- autorise l'entrée en fonction de M. François Chalifour à compter du 10 juin 2024, et ce, selon les conditions à convenir entre les parties;
- autorise M. Vincent Deguise, préfet, à signer, pour et au nom de la MRC, le contrat de travail à intervenir entre la MRC et M. François Chalifour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2024-05-157 **AUTORISATION DE SIGNATURES RÉTROACTIVES**

CONSIDÉRANT l'embauche d'un directeur général et greffier-trésorier de la MRC;

CONSIDÉRANT que certaines résolutions antérieures nécessitent un suivi;

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Richard Gauthier
Appuyé par : M. le Conseiller régional Richard Potvin

Que le Conseil de la MRC autorise M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier, à signer et donner effet à toutes les résolutions adoptées par le Conseil où ses prédécesseurs, M. Denis Boisvert ou M^{me} Myrabelle Chicoine, étaient mandatés à titre de directeur général et greffier-trésorier / directrice générale et greffière-trésorière par intérim, et ce, à compter du 10 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2024-05-158 **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2024-03-94 RELATIVE À LA DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES AUX COMPTES DE DESJARDINS**

CONSIDÉRANT que la MRC de Pierre-De Saurel est titulaire de plusieurs comptes à la caisse Desjardins Pierre-De Saurel;

CONSIDÉRANT la résolution 2023-01-08 désignant les signataires à ces comptes et les personnes autorisées à titre de gestionnaires d'AccèsD Affaires et EmployeurD ainsi que des cartes Affaires VISA et Accès Affaires de Desjardins;

CONSIDÉRANT la résolution 2023-05-155 rectifiant les deux numéros de compte ci-dessous :

- Compte numéro 580025 relatif à la gestion de la MRC de Pierre-De Saurel;
- Compte numéro 83334 relatif à la gestion du Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PME);

CONSIDÉRANT les résolutions 2023-11-323 et 2024-03-94 modifiant la résolution 2023-01-08 suivant l'élection du nouveau préfet et l'embauche d'une directrice générale et greffière-trésorière par intérim;

CONSIDÉRANT l'embauche de M. François Chalifour au poste de directeur général et greffier-trésorier à compter du 10 juin 2024 (résolution 2024-05-156);

CONSIDÉRANT le départ du directeur général adjoint et directeur des finances, M. Sébastien Demers, le 10 mai 2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu en ce sens de modifier la résolution 2024-03-94;

Il est proposé par : M^{me} la Conseillère régionale Marie Léveillée
Appuyée par : M. le Conseiller régional Denis Benoît

Que le Conseil de la MRC :

- Remplace les sous-points de forme ci-dessous dans la résolution 2024-03-94, et ce, à compter du 10 juin 2024 pour les autorisations à M. François Chalifour et à compter du 11 mai 2024 pour le retrait des autorisations à M. Sébastien Demers :
 - Comptes numéros **580020** et **580025** relatifs à la gestion de la **MRC de Pierre-De Saurel**, les signataires autorisés sont :
 - M. Vincent Deguise, préfet;
 - M^{me} Diane De Tonnancourt, préfète suppléante;
 - M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier.
 - Compte numéro **580180** relatif à la gestion du **Fonds local d'investissement (FLI)**, les signataires autorisés sont :
 - M. Vincent Deguise, préfet;
 - M^{me} Diane De Tonnancourt, préfète suppléante;
 - M. David Plasse, directeur général de DÉPS;
 - M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier.
 - Compte numéro **83334** relatif à la gestion du **Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PME)**, les signataires autorisés sont :
 - M. Vincent Deguise, préfet;
 - M^{me} Diane De Tonnancourt, préfète suppléante;
 - M. David Plasse, directeur général de DÉPS;
 - M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier.
 - Compte numéro **83462** relatif à la gestion du **Fonds local de solidarité (FLS)**, les signataires autorisés sont :
 - M. Vincent Deguise, préfet;
 - M^{me} Diane De Tonnancourt, préfète suppléante;
 - M. David Plasse, directeur général de DÉPS;
 - M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier.

- Nomme la personne ci-dessous à titre d'administrateur principal du service **AccèsD Affaires** pour tous les comptes Desjardins au nom de la MRC de Pierre-De Saurel :
 - M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier.
- Autorise la personne ci-dessous à gérer le bassin de **cartes Affaires VISA Desjardins**, c'est-à-dire de procéder à l'émission, à l'annulation et à la modification des paramètres de ces cartes :
 - M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier.
- Autorise la personne ci-dessous à gérer le bassin de **cartes d'accès Affaires**, c'est-à-dire de procéder à l'émission et à l'annulation de ces cartes :
 - M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier.
- Mandate M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier, pour assurer le suivi de la présente mise à jour auprès de l'institution financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

2024-05-159

NOMINATION D'UNE CONSEILLÈRE STRATÉGIQUE

CONSIDÉRANT que, depuis le 2 avril 2024, M^{me} Myrabelle Chicoine occupe le poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim au sein de la MRC;

CONSIDÉRANT les nombreux changements qui ont présentement lieu au sein de la MRC;

CONSIDÉRANT qu'il est ainsi souhaitable d'assurer une transition au sein de la direction générale pour certains dossiers;

CONSIDÉRANT qu'il est également souhaitable que le nouveau directeur général et greffier-trésorier de la MRC puisse être accompagné dans son nouveau rôle, afin d'assurer une entrée en fonction optimale;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par M^{me} Myrabelle Chicoine afin d'accompagner le nouveau directeur général et greffier-trésorier de la MRC;

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Gilles Salvas
Appuyé par : M. le Conseiller régional Michel Aucoin

Que le Conseil de la MRC :

- octroie à M^{me} Myrabelle Chicoine un contrat de conseillère stratégique afin d'accompagner le nouveau directeur général et greffier-trésorier dans ses fonctions;
- autorise M^{me} Chicoine à accomplir tout mandat que M. François Chalifour, directeur général et greffier-trésorier, lui confiera dans l'exercice de ses fonctions;
- précise que les termes et modalités du contrat de conseillère stratégique demeurent les mêmes que le contrat de travail de M^{me} Chicoine octroyé lors de son entrée en fonction le 2 avril 2024, et ce, avec les adaptations nécessaires, s'il y a lieu;
- autorise M. Vincent Deguise, préfet, à apporter les modifications nécessaires à ce contrat, s'il y a lieu, et à signer tout document en découlant pour et au nom de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'étant présente dans l'assistance, aucune question n'est posée.

2024-05-160 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : M. le Conseiller régional Richard Gauthier
Appuyé par : M. le Conseiller régional Richard Potvin

Que la séance soit levée à 19 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
(VOIX ET POPULATION) / PARTIE 1 DU BUDGET

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Vincent Deguise
Préfet

M^e Jessica St-Pierre,
Directrice des affaires juridiques et
greffière